

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil douze le **12 Décembre à 20h 30**, le Conseil Municipal de la Commune de Saint - Gaudent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ORDONNEAU G, MAIRE.

Date de Convocation : 5 Décembre 2012

Président : ORDONNEAU G, CHAUSSONNAUD E, GUICHARD M, VINCENT J, SKORACKI B, GENDREAU J-M, BARRUSSEAU J-P, COLAS J, VIGNAUD J-Y, LAFOND I., MURIE A

SECRETARE : GUICHARD M

Nombre de Conseillers :11 Présents : 11 VOTANTS :11

1 ère Délibération

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'assainissement collectif pour 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'appliquer les tarifs suivants :

- ✓ Redevance annuelle : 50 € (versement en deux fois)
- ✓ Taxe sur l'eau : 0.35 € par M3

2 ème Délibération

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG CREATION DE TROTTOIRS POUR ACCES ET CHEMINEMENT POUR PMR

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement du « Centre bourg », rue de la Mairie.

Monsieur le Maire informe qu'un devis a été demandé à la SARL BARRE et Fils de Savigné, celui-ci s'élève à la somme de 57 119.76 € T.T.C (47 759 H.T)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
donne son accord pour la réalisation de ces travaux par l'Entreprise BARRE FILS SARL et sollicite

- Une subvention auprès du Conseil Général
- Et une subvention auprès du Conseil Régional (au titre de la répartition du Fonds Régional d'intervention locale).

QUESTIONS DIVERSES :

TARIFS INCHANGES EN 2013 POUR :

- Location du Foyer Rural
- Concessions de Cimetière

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL ET BULLETINS MUNICIPAUX :

le 22 Décembres 2012